

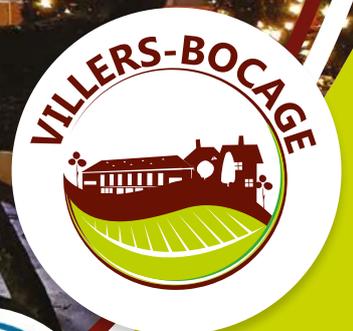
N°24
HIVER

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'information municipale



2019



Renseignements utiles

Mairie

02 31 77 02 18
Mail : mairie@villersbocage14.fr

Lundi	Mardi au vendredi	Samedi
	9h - 12h 13h30 - 16h	9h - 12h
13h30 - 16h		

Pré-Bocage Intercom

Le pôle population, jeunesse, développement économique, environnement :
18 rue Emile Samson à Villers-Bocage/02 31 77 57 48
Le Pôle urbanisme et déchets/02 31 77 12 36
31 Rue de Vire à Les Monts d'Aunay (Aunay sur Odon)

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc
Conciliateur de justice - Mr OZIOU :
2ème mercredi du mois : 9h-12h
Permanence pour le CAUE sur RDV :
02 31 15 59 60

Centre des finances publiques

Aunay-Sur-Odon 02 31 77 61 77
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h à 16h
et fermeture le mercredi.

La Poste

02 31 25 40 21

Lundi/Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
	dernière levée 15h30	
Samedi	8h30 - 12h	
	dernière levée 12h	

ADMR

Place de Gaulle - 02 31 77 33 12
Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30
Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

Centre médico-social

Place de Gaulle - 02 31 77 77 66
Secrétariat ouvert : lundi 9h-12h / 14h-16h30
Assistantes sociales, consultation de jeunes enfants,
assistante sociale CRAM,
sur rendez-vous.

BACER

Rue René Huet - 02 31 77 34 67
Du mardi au samedi : 9h50-12h30 / 13h30-17h30
le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h
inscription et accompagnement des salariés sur
rendez-vous.

Médiathèque

Place De Gaulle - 09 65 11 15 16
Horaires : voir page 9.

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

02 31 77 01 36

Office de tourisme

02 31 77 16 14

Presbytère

02 31 77 02 13

Piscine

02 31 77 00 21

Gymnase

02 31 77 24 97

Enseignement

- Ecole primaire : 02 31 77 00 26
- Restaurant scolaire (élémentaire
et maternelle) : 02 31 77 91 45
- Collège : 02 31 25 40 30

Jours de fermeture des boulangeries

BALLEROY et LEOPOLD : lundi
LUCAS et ROULLAND : mardi

Urgences

- Pompiers : 18
- Urgences médicales : (nuits, week-end, jours fériés)
: 15
- Gendarmerie : 17 ou 02 31 08 35 88
- Centre Antipoison (Rennes) : 02 99 59 22 22
- Pharmacie : (nuits, week-end, jours fériés) : 32 37
- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF
GDF : 0 800 47 33 33
EDF : 0 810 33 30 14

Santé

- Médecins :
Cabinet médical, rue aux Grains
Docteurs FONTAINE, CONDE, LAPLANCHE :
02 31 77 02 60
Docteur LACOMBE, rue des Halles :
02 31 77 29 92
Docteur PREVEL, rue des Halles : 02 31 77 33 55
- Cabinet ophtalmologie : 02 31 36 21 69
- Cabinet dentaire : 02 31 77 04 80
- Infirmiers :
Mesdames ASSELOT, GROULT, LEMOIGNE :
02 31 77 12 91 et 06 45 60 39 16
Monsieur LECOCQ, Mesdames PERRIER VAUGOUDE :
02 31 77 41 20 et 06 16 54 28 61
Madame CHARDIN : 07 71 76 81 68
- Ambulances du Bocage : 02 31 77 07 08
- Centre Hospitalier d'Aunay : 02 31 71 76 76
- Cabinet vétérinaire : 02 31 77 00 22
- Pharmacie DUBOSQ : 02 31 77 00 60
- Pharmacie MARIE : 02 31 77 01 35

Déchèterie Maisoncelles Pelvey

Du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi		14h-17h
Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	10h-12h	14h-17h

Prenez date !

- **Mardi 19 février** : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir
- **Mercredi 20 février** : Mercredi cinéma à la médiathèque 10h30 - Sur réservation
- **Mercredi 6 mars** : Soirée « Les jeux de société des 2-6 ans expliqués aux parents » à la médiathèque - de 18h à 21h - Réservé aux adultes
- **Jeudi 14 mars** : Spectacle AIPOS «Vivace» par CCN de Caen Danse - 20h30 aux Monts d'Aunay
- **Mercredi 20 mars** : Café lecture à la médiathèque - 17h30
- **Samedi 23 mars** : Après-midi jeux de société avec Annelise de la ludothèque « Être et Jouer » à la médiathèque - de 15h à 18h
- **Lundi 25 mars** : La fête du jeu se déroulera à Caumont-sur-Aure.
- **Jeudi 28 mars** : Passage du Tour de Normandie à Villers-Bocage vers 12h44
- **Samedi 29 mars** : Les histoires de Mme Hiboux (Les petites bêtes) à la médiathèque 10h30 - Sur réservation
- **Mardi 23 avril** : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir
- **Jeudi 25 avril** : Spectacle AIPOS - «Vocal 26» par Emma la clown et Gérard Morel Clown et chanson - 20h30 aux Monts d'Aunay

Le mot du Maire

A la fin de 2018 et au début de 2019, la France aura été le théâtre de soubresauts sociaux d'ampleur. Notre société évolue et ceci très rapidement.

L'émergence des réseaux sociaux permet une réactivité extrêmement rapide pour communiquer à une échelle encore jamais atteinte. Beaucoup de français veulent construire une nouvelle société fiscalement plus juste, politiquement plus ancrée dans le peuple avec une répartition des richesses plus équitables.

De quoi sera fait demain ? Personne ne le sait vraiment !

Les évolutions technologiques bouleversent notre façon de vivre, à très grande vitesse. Les élus du Conseil Municipal de Villers-Bocage en ont pleinement conscience et œuvrent en ce sens.

C'est pourquoi, en 2019, nous reparlerons du pôle santé, de la fibre optique, de la pose des compteurs Linky mais aussi de la restructuration des sites sportifs et d'une nouvelle façon de collecter nos déchets pour les projets les plus significatifs ; ceci pour préparer les décennies à venir sur la manière de nous soigner, de créer du lien social ou de mieux protéger la planète, en résumé sur la manière de vivre ensemble.

Dans les deux années à venir, des projets d'ampleur, comme la construction d'un pôle santé ou la restructuration des sites sportifs vont connaître leur aboutissement, après beaucoup de temps de réflexion, de discussion avec tous les acteurs financiers ou techniques qui y sont associés. C'est la loi du genre, il faut passer par beaucoup d'étapes entre la genèse d'un projet et sa réalisation : un grand nombre d'intervenants doit s'accorder entre les deux !

Le Conseil Municipal de Villers-Bocage va s'investir en 2019 comme il l'a toujours fait depuis le début de la mandature à la fois pour assurer la prise en charge du quotidien et prévoir l'avenir pour les quelques décennies à venir.

Tous les conseillers municipaux de notre commune se joignent à moi pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une très belle année 2019.

Le Maire de Villers-Bocage,
Marc HEBERT.



La cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, Marc HÉBERT.

Sommaire

P.2 Renseignements utiles

P.3 Le mot du Maire

P.4 à 14 Près de chez vous

P.15 à 16 Associations

Etat Civil

Naissances :

Romain VIEIRA, Margaux CHANTREUIL, Malhia MALHERBE LOUVEL, Lilou MARTIN, Ellia BLAIS, Lyham STROUP, Axel CALLU, Clément GUILLOT, Erwann COADOU KACIM, Lyanna SAETTELÉ et Nathanaël TASSET.

Décès :

Gérard GAMBIER, Renée GUSTAVE, Simone IBRAHEEM, Marie ANNE, Bernard MARAIS, Georgette REGENPIED, Olivier LEMOUSSU, Thérèse THOMASSE, Bernard GOUVILLE, Odette CATHERINE, Madeleine BURES, Daniel CARABEU, Gérard CHRÉTIEN, Gérard MOMPLAY, Michel DEROIN, Claudine PÉRAULT, Louise THEVENET, Suzanne GOSSET, Bernadette LECANTEUR, Daniel ACCARD, Joseph LEVALLOIS, Jeanne CATHERINE, Thérèse MAILLARD, Marie-Louise DEUX, Gérard LENEUF, Maurice CATHERINE, Madeleine BARATTE, Thérèse SERGENT et Henri JAMET.

Près de chez vous !

Illuminations

Les sapins gênant le stationnement des véhicules et le passage des piétons ont été remplacés par des guirlandes apposées sur les mâts dans les rues principales. D'autres seront ajoutées l'année prochaine.

Les illuminations ont duré du 30 novembre au 7 janvier.

Les scénettes réalisées par les services municipaux ont connu un grand succès auprès de la population. Nombreux enfants se sont fait photographier dans le traîneau du Père Noël et celui-ci a reçu de nombreuses lettres d'enfants très sages.



Repas des aînés

Le samedi 1^{er} décembre a eu lieu le traditionnel repas des Aînés au Centre Richard-Lenoir. Le repas réalisé par le traiteur Beauchêne a ravi les papilles des convives et l'animation proposée par le duo «Co&Co» a permis aux personnes qui le souhaitaient de danser et de bien profiter de la journée.

Madame LEPAULMIER, 87 ans, et Monsieur BOURGET, 103 ans, étaient les doyens mis à l'honneur lors de cette agréable journée.

La municipalité remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de la journée.



Cérémonies

Le dimanche 11 novembre s'est déroulée la cérémonie de commémoration du centenaire de la signature de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale en hommage à toutes les victimes de guerre.

Le mercredi 5 décembre, un hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc a été rendu face à la plaque commémorative place de la mairie.

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Hommage rendu aux poilus morts en 1917



Bientôt chez vous,
**Le nouveau
compteur
électrique
Linky**



Le nouveau compteur électrique Linky sera bientôt installé chez vous, en 30 minutes environ et à la même place que votre compteur actuel.

**Période de pose à Villers Bocage
juin 2019 – novembre 2019**

Vous avez des questions ?
Enedis vous propose de vous recevoir **individuellement** lors de permanences d'information :

Mercredi 6 mars 2019

Salle des Mariages - Mairie
10h00 - 12h00

Lundi 11 mars 2019

Salle des Mariages - Mairie
15h00 - 17h00

+ d'informations sur www.enedis.fr/Linky



Permanences Finances Publiques au Point info 14 de Villers-Bocage

à compter du 1^{er} janvier 2019

Calendrier des permanences

sur Rendez-vous de 9h à 12h

- Mercredi 9 janvier 2019
- Mercredi 6 février 2019
- Mercredi 6 mars 2019
- Mercredi 3 avril 2019

Les rendez-vous devront être pris auprès du Point Info 14 (02.31.77.57.48)

Cette permanence permettra de répondre aux attentes suivantes :

- Paiement des factures de produits locaux et des impôts via internet (pensez à apporter un RIB ou une carte bancaire) ;
- Renseignements sur votre avis de somme à payer ;
- Comprendre le montant de votre impôt ou déposer une réclamation ;
- Gestion du Prélèvement à la Source (PAS) à partir de votre espace personnel ;
- Signalement de tout changement dans votre situation ;

En revanche, le paiement en espèces ne sera pas autorisé dans le cadre de cette permanence. Pas d'encaissement par l'agent du Point Info 14 et pas de dépôt d'argent dans la boîte aux lettres.

Le Point info 14 est situé 18 rue Emile Samson à Villers-Bocage

Principaux travaux réalisés :

- Des bordures coulées sur l'axe principal (photo 1)
- L'enrobé route d'Aunay par le Conseil Départemental
- Réalisation de WC pour personnes à mobilité réduite au Centre Richard-Lenoir

En projet :

- PSLA Pôle Santé Libéral et Ambulatoire piloté par l'Intercom place de l'ancien marché aux bestiaux (photo 2)
- Un immeuble d'habitation place de l'ancien marché aux bestiaux
- La restructuration du complexe sportif : construction d'un bâtiment vestiaires / tribunes, rénovation et transformation des actuels terrains de sport (photo 3)



VMC non entretenue = Danger !

La Ventilation Mécanique Centralisée est à l'origine chaque année, de nombreux incendies qui débutent par le moteur du groupe, se propagent aux combles et ensuite à toute la maison quand les pompiers ne peuvent pas intervenir rapidement. C'est pourquoi, il est important de bien entretenir régulièrement votre VMC. En cas de non entretien, la VMC s'encrasse à mesure qu'elle tourne. La mauvaise circulation de l'air entraîne une accumulation des graisses dans les conduits. Le moteur devient alors plus bruyant jusqu'à ce que les matières adipeuses provoquent un court-circuit et un incendie.

Détecteurs de fumées

Nous vous rappelons également que la loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 a rendu obligatoire l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) dans les lieux d'habitation.

Le compteur communicant gaz de GRDF

Il est orange et comptera bientôt les consommations de gaz des 11 millions de consommateurs alimentés en gaz naturel par GRDF (Gaz Réseau Distribution France), quel que soit leur fournisseur d'énergie. Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, le compteur communicant gaz de GRDF favorisera une meilleure compréhension des consommations de gaz naturel, préalable à la maîtrise de l'énergie. Les données de consommation quotidiennes relevées seront en effet mises à disposition des consommateurs sur « Mon Espace GRDF » (espace personnalisé et sécurisé accessible sur grdf.fr) suite à l'installation du nouveau compteur. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie. Chaque consommateur sera averti par courrier avant l'intervention de remplacement du compteur.

Autocollant pour boîte aux lettres

Pour soutenir votre collectivité à l'arrêt des produits phytosanitaires, la FREDON de la Normandie vous propose un autocollant disponible en mairie. Celui-ci peut être collé sur les boîtes aux lettres par les habitants qui souhaitent s'engager dans une

démarche de non-application de produits phytosanitaires - pesticides (herbicides, fongicides, insecticides, molluscides) pour l'entretien de leurs cours, jardins, potagers, plantes d'intérieur...



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Rejoignez –nous!



Le centre de secours de Villy-Bocage recrute des sapeurs-pompiers volontaires !

Nous recherchons des personnes ayant le profil suivant :

- Avoir envie d'aider les autres et faire preuve de discrétion,
- Etre âgé au minimum de 18 ans dans l'année du recrutement,
 - Etre titulaire du permis VL, PL apprécié,
 - Avoir un casier judiciaire vierge,
- Habiter à **moins de 5 min** en voiture du centre de secours,
- Avoir une activité professionnelle permettant de donner de la disponibilité au moins 1 week-end par mois, mais aussi le matin ou l'après-midi en semaine,
 - Aimer le sport et la vie en collectivité.

Pour tous autres renseignements, merci de contacter le chef de centre,
le **Lieutenant Jérôme FORTIN**
De 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Contact :

Tel :02.31.77.02.22

Prévention froid

Nous vous rappelons les conseils de prévention ainsi que le comportement à adopter en cas de grand froid :

- Éviter les expositions prolongées au froid et au vent, éviter les sorties le soir et la nuit.
- Se protéger des courants d'air et éviter les passages brusques du chaud au froid.
- S'habiller chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, se couvrir la tête et les mains, ne pas garder de vêtements humides.
- De retour à l'intérieur, s'alimenter convenablement et prendre une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.
- Assurer une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour; vérifier le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, pièces humidifiées, non surchauffées.
- Éviter les efforts brusques.
- S'informer de l'état des routes avant de prendre sa voiture. En cas de neige ou de verglas, ne prendre la voiture que si

on y est obligé. Emmener des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, ses médicaments habituels, son téléphone portable chargé.

- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : rester en contact avec son médecin et éviter un isolement prolongé.
- Prévenir le « 115 » si une personne est sans-abri ou en difficulté.

Une exposition prolongée au froid peut entraîner une hypothermie. Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons et engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme. En cas de persistance, ils peuvent nécessiter une aide médicale.

Source : INPES

Incivilité

Certaines personnes se servent des robinets d'eau utilisés par les services communaux (comme au cimetière par exemple) afin de se faire des réserves d'eau à titre privé. Nous vous rappelons que ceci est interdit et traduit un manque de civilité.

Ouverture d'une plateforme d'accompagnement et de répit



L'instant répit - Plateforme d'accompagnement et de répit Bessin Pré-Bocage subventionnée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), a ouvert en janvier 2018. Le bureau de la plateforme est basé au rez-de-chaussée à l'entrée de la Maison de Jeanne à Villers-Bocage. Nous nous adressons aux aidants qui aident un proche en perte d'autonomie, liée au vieillissement, à un handicap ou à une maladie neurodégénérative. Nous proposons du relaying à domicile, un café des aidants, une formation des aidants, ainsi que des entretiens individuels avec une psychologue, pour une adhésion annuelle de 50 euros. Vous pouvez contacter la coordinatrice, Célia AUVRAY, pour toute information au 06 40 82 27 86 ou par mail à instantrepit@gmail.com.

L'instant Répit recherche des bénévoles

L'instant répit, la plateforme de répit de La Maison de Jeanne s'engage dans le projet de proposer des visites de convivialité.

À Villers-Bocage, comme ailleurs certains habitants en vieillissant s'isolent parfois en sortant moins. Les relations sociales sont pourtant un gage de vieillir en bonne santé. Elles constituent même une raison de vivre. C'est dire si elles sont nécessaires dans la vie. L'instant répit propose des visites de convivialité. Les besoins de relaying augmentant, l'idée est de constituer un réseau de bénévoles de façon à en proposer au plus grand nombre. Vous avez la possibilité de partager une heure de votre temps par semaine (moins ou plus) ?

Contactez-nous !
Contact : Célia AUVRAY
au 02 31 25 31 83
ou au 06 40 82 27 86



La Maison de Jeanne ouvre LE COCON

Espace de détente, Le cocon propose un éveil des sens : l'odorat, le toucher, la vue, l'ouïe et le goût peuvent être sollicités dans cet espace. Doté de nombreuses lumières, projections, colonne à bulle, canapés, cet espace est un lieu de réconfort.

Tous les Jeudis Angélique GUILLAUME proposera des séances aux habitants de La Maison. Le Cocon est également ouvert à ceux qui souhaitent en profiter.



Tarifs communaux

Maisons Fleuries

Samedi 17 novembre, la municipalité a remis les prix aux lauréats du concours des Maisons Fleuries.

CLASSEMENT :

Catégorie balcons et terrasses :
Prix d'honneur : Monique CHAPRON
1^{er} Pascaline MARIE
2^e Lucienne ANNE

Catégorie jardins :
1^{er} Emile JULIEN
2^e Thérèse SUZANNE
3^e Maryvonne RICHARD
4^e Jacky LEGUEDOIS



Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2019

CENTRE RICHARD LENOIR - HABITANTS DE VILLERS-BOCAGE				
	JOURNÉE	WEEK-END	CUISINE	VAISSELLE
1 salle	138,00 €	189,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet
2 salles	292,00 €	402,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet
3 salles	430,00 €	591,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet
CENTRE RICHARD-LENOIR - HABITANTS HORS COMMUNE				
	JOURNÉE	WEEK-END	CUISINE	VAISSELLE
1 salle	207,00 €	284,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet
2 salles	438,00 €	603,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet
3 salles	645,00 €	886,00 €	50,00 €	1€ / couvert complet

Tarifs des concessions dans le cimetière

	Durée	Tarif 2019
CONCESSIONS	15 ans	90,00€
	30 ans	151,00€
	50 ans	302,00€
COLUMBARIUM	15 ans	630,00€
	30 ans	1025,00€
TAXE DE DISPERSION (pour le jardin du souvenir)		50,00€
CAVURNE	15 ans	163,00€
	30 ans	254,00€

Office de Tourisme

Exposition

Au premier trimestre 2019, l'Office de Tourisme accueillera une exposition de l'Association Les Photographes du Bocage. Venez nombreux découvrir le Bocage à travers ses chemins et son patrimoine, en automne et en hiver. Un superbe travail ! Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'antenne.

Villers-Bocage, Village Étape

Du 25 au 27 janvier 2019, l'Office de Tourisme participera au salon Tourissima de Lille en partenariat avec la Fédération Nationale des Villages Étages, l'occasion de promouvoir la jolie ville de Villers-Bocage et ses nombreux attraits !

Horaires d'ouverture Hiver

Le lundi : de 13h30 à 17h30

Le mardi : de 09h30 à 12h30

Le mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermé weekend et jours fériés.

En dehors des horaires d'ouverture, n'hésitez pas à consulter la borne tactile numérique installée à l'extérieur de l'Office !

Office de Tourisme du Bocage Normand et du Pays de Condé

Place du Général de Gaulle - 14310 VILLERS-BOCAGE

Tél. 02 31 77 16 14 / Fax : 02 31 77 65 46

Mail : contact@bocage-normand.com

www.bocage-normand.com



Les nouveautés à la médiathèque pour 2019

La consultation internet devient gratuite pour tous, à partir de 11 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale et une pièce d'identité d'un parent (ou une copie) sont obligatoires; pour les adultes, seule la pièce d'identité est nécessaire.

Vous pourrez emprunter les jeux de société : 1 jeu par famille pour 4 semaines.

Le mercredi cinéma : un mercredi matin, à chaque vacances scolaires, une séance dessin animé ou film d'animation surprise à venir voir en famille à la médiathèque. Sur réservation.

Françoise LAMBERT propose une permanence d'écrivain public, sur rendez-vous. Elle peut vous accompagner pour la rédaction ou correction d'un rapport de stage, d'un mémoire, d'un courrier ou d'un projet plus personnel. Elle peut même vous aider à préparer l'oral du brevet.

Mise en place d'une permanence informatique le premier mardi du mois, début le mardi 2 février. Linda vous accompagne dans vos démarches informatiques autres que administratives.

Programme du 1^{er} trimestre 2019

Mercredi 20 février : Mercredi cinéma – 10h30 – Sur réservation

Mercredi 6 mars : Soirée « Les jeux de société des 2-6 ans expliqués aux parents » - de 18h à 21h – Réservé aux adultes

Mercredi 20 mars : Café lecture – 17h30

Samedi 23 mars : Après-midi jeux de société avec Annelise de la Ludothèque « Être et Jouer » - de 15h à 18h

Samedi 29 mars : Les histoires de Mme Hiboux (Les petites bêtes) – 10h30 – Sur réservation

Rappels

La médiathèque est ouverte à tous. L'inscription n'est obligatoire que pour emprunter des documents. Vous pouvez venir consulter la presse, jouer à un jeu ou lire sur place gratuitement.

Renseignements à l'accueil
de la médiathèque
ou au 09 65 11 15 16

Horaires d'ouverture
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Bacs pucés

Comme nous avons pu vous en parler lors de la distribution annuelle des sacs poubelles au Centre Richard-Lenoir, le conseil communautaire a voté l'harmonisation entre les anciens territoires Aunay-Caumont Intercom et Villers-Bocage Intercom.

Cette délibération a validé le passage du système de collecte des ordures ménagères en sacs à la collecte en bacs pucés.

Les élus de Villers-Bocage siégeant au Conseil Communautaire ont tous voté contre cette délibération mais en vain...

La distribution des bacs individuels dans les communes sera prochainement communiquée. Ce nouveau système de collecte sera mis en place à partir de janvier 2020.



Tournée 12

Calendrier des jours de collecte d'ordures ménagères et de recyclables 2019

Villers-Bocage ; Lieu-dit "La Sellerie" (Villy-Bocage)

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
MA 1	VE 1	SA 2	SA 2	LU 1	ME 1	SA 1	SA 1	ME 1	SA 1	SA 1	SA 1
ME 2	DI 3	SA 2	SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2	JE 2	DI 2	DI 2	DI 2
JE 3	LU 4	DI 3	DI 3	ME 3	VE 3	LU 3	ME 3	VE 3	LU 3	LU 3	LU 3
VE 4	MA 5	LU 4	LU 4	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4	SA 4	MA 4	MA 4	MA 4
SA 5	ME 6	MA 5	MA 5	VE 5	DI 5	ME 5	VE 5	DI 5	ME 5	ME 5	ME 5
DI 6	JE 7	ME 6	ME 6	SA 6	LU 6	JE 6	SA 6	LU 6	JE 6	JE 6	JE 6
LU 7	MA 8	JE 7	JE 7	DI 7	MA 7	VE 7	DI 7	MA 7	VE 7	VE 7	VE 7
MA 8	ME 9	VE 8	VE 8	LU 8	ME 8	SA 8	LU 8	ME 8	SA 8	SA 8	SA 8
ME 9	DI 10	SA 9	SA 9	MA 9	JE 9	DI 9	MA 9	JE 9	DI 9	DI 9	DI 9
JE 10	LU 11	DI 10	DI 10	ME 10	VE 10	LU 10	ME 10	VE 10	LU 10	LU 10	LU 10
VE 11	MA 12	LU 11	LU 11	JE 11	SA 11	MA 11	JE 11	SA 11	MA 11	MA 11	MA 11
SA 12	ME 13	MA 12	MA 12	VE 12	DI 12	ME 12	VE 12	DI 12	ME 12	ME 12	ME 12
DI 13	JE 14	ME 13	ME 13	SA 13	LU 13	JE 13	SA 13	LU 13	JE 13	JE 13	JE 13
LU 14	MA 15	JE 14	JE 14	DI 14	MA 14	VE 14	DI 14	MA 14	VE 14	VE 14	VE 14
MA 15	ME 16	VE 15	VE 15	LU 15	ME 15	SA 15	LU 15	ME 15	SA 15	SA 15	SA 15
ME 16	DI 17	SA 16	SA 16	MA 16	JE 16	DI 16	MA 16	JE 16	DI 16	DI 16	DI 16
JE 17	LU 18	DI 17	DI 17	ME 17	VE 17	LU 17	ME 17	VE 17	LU 17	LU 17	LU 17
VE 18	MA 19	LU 18	LU 18	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18	SA 18	MA 18	MA 18	MA 18
SA 19	ME 20	MA 19	MA 19	VE 19	DI 19	ME 19	VE 19	DI 19	ME 19	ME 19	ME 19
DI 20	JE 21	ME 20	ME 20	SA 20	LU 20	JE 20	SA 20	LU 20	JE 20	JE 20	JE 20
LU 21	MA 22	JE 21	JE 21	DI 21	MA 21	VE 21	DI 21	MA 21	VE 21	VE 21	VE 21
MA 22	ME 23	VE 22	VE 22	LU 22	ME 22	SA 22	LU 22	ME 22	SA 22	SA 22	SA 22
ME 23	DI 24	SA 23	SA 23	MA 23	JE 23	DI 23	MA 23	JE 23	DI 23	DI 23	DI 23
JE 24	LU 25	DI 24	DI 24	ME 24	VE 24	LU 24	ME 24	VE 24	LU 24	LU 24	LU 24
VE 25	MA 26	LU 25	LU 25	JE 25	SA 25	MA 25	JE 25	SA 25	MA 25	MA 25	MA 25
SA 26	ME 27	MA 26	MA 26	VE 26	DI 26	ME 26	VE 26	DI 26	ME 26	ME 26	ME 26
DI 27	JE 28	ME 27	ME 27	SA 27	LU 27	JE 27	SA 27	LU 27	JE 27	JE 27	JE 27
LU 28	MA 29	JE 28	JE 28	DI 28	MA 28	VE 28	DI 28	MA 28	VE 28	VE 28	VE 28
MA 29	ME 30	VE 29	VE 29	LU 29	ME 29	SA 29	LU 29	ME 29	SA 29	SA 29	SA 29
ME 30	DI 31	SA 30	SA 30	MA 30	JE 30	DI 30	MA 30	JE 30	DI 30	DI 30	DI 30
JE 31		DI 31	DI 31	ME 30	VE 31		ME 30	VE 31		ME 30	ME 30

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
LU 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1	DI 1	MA 1	VE 1	DI 1	DI 1	DI 1	DI 1
MA 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	SA 2	LU 2	LU 2
ME 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	DI 3	MA 3	MA 3
JE 4	LU 4	ME 4	VE 4	SA 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	VE 4	ME 4	ME 4
VE 5	MA 5	JE 5	SA 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	ME 5	MA 5	JE 5	JE 5
SA 6	ME 6	VE 6	DI 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	JE 6	ME 6	SA 6	SA 6
DI 7	JE 7	SA 7	LU 7	ME 7	SA 7	LU 7	ME 7	SA 7	DI 7	ME 7	ME 7
LU 8	MA 8	DI 8	MA 8	VE 8	LU 8	ME 8	SA 8	LU 8	DI 8	SA 8	SA 8
MA 9	ME 9	LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	VE 8	LU 9	LU 9
ME 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	SA 9	MA 10	MA 10
JE 11	DI 11	ME 11	VE 11	SA 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	DI 10	ME 11	ME 11
VE 12	LU 12	JE 12	SA 11	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	ME 12	LU 11	JE 12	JE 12
SA 13	MA 13	VE 13	DI 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	JE 13	MA 12	VE 13	SA 13
DI 14	ME 14	SA 14	LU 14	ME 14	SA 14	LU 14	ME 14	SA 14	ME 12	DI 14	DI 14
LU 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	LU 15	ME 15	SA 15	LU 15	DI 13	DI 15	MA 15
MA 16	ME 16	LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	SA 14	LU 16	LU 16
ME 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	MA 17	JE 17	DI 17	MA 17	SA 16	DI 17	MA 17
JE 18	DI 18	ME 18	VE 18	SA 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	DI 17	ME 18	ME 18
VE 19	LU 19	JE 19	SA 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	ME 19	LU 18	SA 19	SA 19
SA 20	MA 20	VE 20	DI 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	JE 20	MA 19	VE 20	ME 20
DI 21	ME 21	SA 21	LU 21	ME 21	SA 21	LU 21	ME 21	SA 21	ME 20	DI 21	SA 21
LU 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	LU 22	ME 22	SA 22	LU 22	DI 20	DI 22	DI 22
MA 23	ME 23	LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	SA 21	SA 23	LU 23
ME 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	ME 23	DI 24	MA 24
JE 25	DI 25	ME 25	VE 25	SA 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	DI 24	ME 25	ME 25
VE 26	LU 26	JE 26	SA 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	ME 26	SA 24	LU 26	SA 26
SA 27	MA 27	VE 27	DI 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	JE 27	ME 26	DI 27	ME 27
DI 28	ME 28	SA 28	LU 28	ME 28	SA 28	LU 28	ME 28	SA 28	MA 27	SA 28	SA 28
LU 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	LU 29	ME 29	SA 29	LU 29	DI 27	DI 29	DI 29
MA 30	ME 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	SA 28	LU 30	MA 30
ME 31	SA 31	ME 30	JE 31	SA 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	ME 30	ME 30	MA 31

■ Ordures ménagères
■ Recyclables

La collecte de recyclables du 15/08/19 s'effectuera le 14/08/19.
Il n'y aura pas de rattrapage de collecte d'ordures ménagères pour le 01/11/19.

► Le coût de nos emballages



1 tonne de sélectif rapporte 82,5 €



1 tonne d'ordures ménagères coûte 91 €

* Coût de traitement des déchets 2017

► Conteneurs papier

Depuis janvier 2017, de nouveaux conteneurs sont installés sur les déchèteries du territoire du SEROC.

Réservés **uniquement aux papiers**, c'est un service complémentaire pour les particuliers et les professionnels ciblant notamment le déstockage et le désarchivage.

L'objectif initial : détourner les 180 tonnes de papier qui étaient jetées dans la benne tout-venant chaque année. En 2017, cet objectif a été atteint et dépassé puisque 240 tonnes de papier ont été collectées.

Ces papiers sont directement acheminés à l'usine de recyclage pour être valorisés, à la différence du tri sélectif qui transite par le centre de tri.

Déstockage et désarchivage principalement

Outre le gros déstockage, comme les archives, les annuaires, les magazines et les livres, vous pouvez aussi y laisser les autres papiers tels que les journaux, enveloppes, papiers, publicités, prospectus, courriers, lettres, cahiers, etc.



Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr

**DIMANCHE
19 MAI 2019**

10 h / 18 h - ENTRÉE LIBRE



SPECTACLES ATELIERS ANIMATIONS
 NOMBREUX STANDS RESTAURATION

VILLERS-BOCAGE
 Salle Richard Lenoir

APPEL À CANDIDATURES

Vous connaissez des personnes qui ont une activité de réemploi, de réparation ou de réutilisation, qui innove avec de l'ancien ?

**ALORS CET ÉVÉNEMENT PEUT LES INTÉRESSER
 POUR TENIR UN STAND OU ANIMER UN ATELIER !**

Renseignements auprès du SEROC au 02 31 51 69 60
 ou téléchargez le dossier d'inscription
 sur le site internet : www.seroc-bayeux.fr

Relais Assistants Maternels (RAM) sur le territoire de Pré-Bocage Intercom

Le RAM est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, accessible aux assistants maternels, aux gardes à domicile et aux parents employeurs d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile, de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom.

Accueil administratif :

Le RAM propose des temps d'accueil sur rendez-vous :

- Pour les futurs parents et parents : renseignements sur tous les modes d'accueil du territoire, accompagnement aux démarches administratives (contrats, pajemploi..), information sur les droits et devoirs de particulier employeur, écoute et accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.
- Pour les professionnels de l'accueil à domicile et candidat à l'agrément : renseignements sur les conditions d'accès au métier, informations sur les droits et devoirs du salarié, accompagnement des pratiques professionnelles.



Les ateliers d'éveil :

Le relais propose des ateliers d'éveil dont le premier objectif est de permettre aux enfants, assistants maternels, gardes à domicile ou parents employeurs, de connaître un nouveau lieu

de rencontre. Un groupe de 30 personnes maximum, enfants et adultes, peut être accueilli pendant les ateliers d'éveil, qui se déroulent le matin.

Lors de ces ateliers les enfants auront la possibilité de jouer, expérimenter et faire de nombreuses découvertes à travers diverses activités d'éveil : motricité, bricolage, cuisine, comptines ... Le but de ces ateliers est de leur permettre de favoriser leur autonomie, de faire des apprentissages et d'acquiescer petit à petit une socialisation.

Les soirées :

Le relais est également un lieu de réflexion et d'échanges, où parents, assistants maternels et gardes à domicile se retrouvent lors de soirées d'information. Ces soirées sont aussi l'occasion pour le public de participer à la vie du relais en partageant ses idées et compétences particulières.

Les évènements :



Ponctuellement des sorties, spectacles et moments festifs sont également proposés dans le but de partager un moment convivial et exceptionnel.

Sur la communauté de communes, il existe 3 RAM, répartis sur des territoires distincts. Ils travaillent en concertation autour de projets communs et en lien avec des partenaires locaux.

RAM « Aux Monts des Lutins » L'animatrice, Isabelle RENON, vous accueille au siège de l'Intercom aux Monts d'Aunay	
Mardi (après-midi)	Uniquement sur rendez-vous
Mercredi (après-midi)	
Vendredi (après-midi)	
1 ^{er} samedi du mois (matin)	
Les ateliers d'éveil	
Mardi (matin)	Siège Pré-Bocage Intercom Les Monts d'Aunay
Jeudi (matin)	Siège Pré-Bocage Intercom Les Monts d'Aunay
Vendredi (matin)	Siège Pré-Bocage Intercom Les Monts d'Aunay

RAM « A Pas de Lutins » L'animatrice, Jenna SCHINDELMEYER, vous accueille au pôle de Villers-Bocage	
Mardi (après-midi)	Uniquement sur rendez-vous
Mercredi (après-midi)	
Jeudi (après-midi)	
1 ^{er} samedi du mois (matin)	
Les ateliers d'éveil	
Mardi	Maison des Associations Villers-Bocage
Jeudi	Maison des Associations Villers-Bocage
Vendredi	Maison des Associations Villers-Bocage

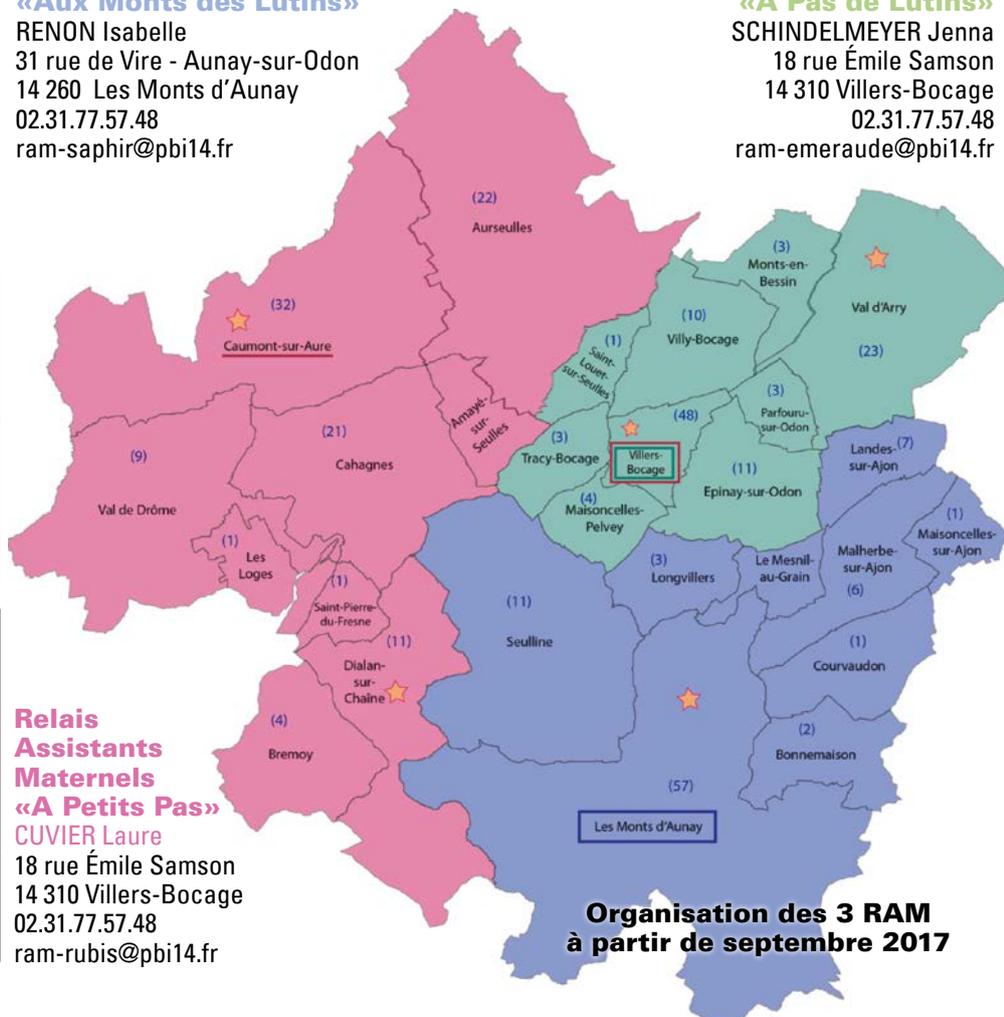
RAM « A Petits Pas » L'animatrice, Laure CUVIER, vous accueille au pôle de Villers-Bocage	
Mardi (après-midi)	Uniquement sur rendez-vous
Mercredi (après-midi)	
Jeudi (après-midi)	
1 ^{er} samedi du mois	
Les ateliers d'éveil	
Mardi	Salle des Associations Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé)
Jeudi	Garderie Périscolaire Dialan-sur-Chaine
Vendredi	Salle des Associations Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé)

Relais Assistants Maternels «Aux Monts des Lutins»

RENON Isabelle
31 rue de Vire - Aunay-sur-Odon
14 260 Les Monts d'Aunay
02.31.77.57.48
ram-saphir@pbi14.fr

Relais Assistants Maternels «A Pas de Lutins»

SCHINDELMEYER Jenna
18 rue Émile Samson
14 310 Villers-Bocage
02.31.77.57.48
ram-emeraude@pbi14.fr



Relais Assistants Maternels
«A Petits Pas»
CUVIER Laure
18 rue Émile Samson
14 310 Villers-Bocage
02.31.77.57.48
ram-rubis@pbi14.fr

Organisation des 3 RAM
à partir de septembre 2017

Les Accueils de loisirs sur le territoire de Pré-Bocage Intercom

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'Accueil jeunes

L'ALSH (ou centre de loisirs) et l'Accueil Jeunes sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés et les jeunes, fonctionnant généralement pendant l'année scolaire le mercredi ou le samedi et pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Chaque accueil doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Des activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.) sont proposées aux enfants sur la base du projet éducatif élaboré par l'organisateur et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement.

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe composée d'un directeur et d'une équipe d'animateurs.

Légende :

-  Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-12 ans
-  Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 6-12 ans
-  Accueil Jeunes 13-17 ans
-  Accueil Jeunes 11-17 ans



Service	Localisation	Public accueilli	Horaires /périodes d'ouverture	Coordonnées
ALSH	Aurseilles (Anctoville)	Enfants de 6 à 12 ans	Vacances de juillet : 7h30-18h30 (du lundi au vendredi)	Tél : 06 82 27 78 11 Mail : marie.meziere@famillesrurales.org Site : http://www.famillesrurales.org/calvados/
	Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon)	Enfants de 3 à 12 ans	Mercredi et Vacances : 7h30-18h30 (du lundi au vendredi)	Tél : 07 87 51 13 27 Mail : leszenfantsdaunay@gmail.com Site : http://leszenfantsdaunay.fr/
	Cahagnes	Enfants de 3 à 12 ans	Petites vacances : 7h30-18h30 (1 semaine sur 2)	Tel : 02 31 25 24 25 / 06 14 83 15 92 Mail : joachim-hay@orange.fr
			Vacances de juillet 7h30-18h30	Tel : 02 31 25 24 25 / 06 14 83 15 92 Mail : joachim-hay@orange.fr
	Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé)	Enfants de 3 à 12 ans (jusqu'à 14 ans l'été pour les mini-camps)	Mercredi et Vacances : 7h30-18h30	Tél : 07.82.93.08.21 / 06.23.62.65.16 Mail : centredeloisirscaumont@gmail.com Site : http://caumontjeunes.blogspot.com/
	Val-d'Arry (Noyers-Bocage)	Enfants de 3 à 12 ans	Mercredi et Vacances: 7h30-18h30 (sauf semaine du 15 août et vacances de Noël)	Tél : 06 82 27 78 11 Mail : marie.meziere@famillesrurales.org Site : http://www.famillesrurales.org/calvados/
	Val-de-Drôme (Sept-Vents)	Enfants de 3 à 12 ans	Petites vacances : 7h30-18h30 (1 semaine sur 2)	Tel : 02 31 25 24 25 / 06 14 83 15 92 Mail : joachim-hay@orange.fr
Villers-Bocage	Enfants de 3 à 12 ans	Mercredi et Vacances : 7h30-18h30	Tél : 06 20 46 16 99 Mail : marie.meziere@famillesrurales.org Site : http://www.famillesrurales.org/calvados/	
Accueils Jeunes	Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon)	Jeunes de 13 à 17 ans	Mercredi : 12h-18h30 Samedi : 13h30-18h30 Vacances : du lundi au vendredi, 8h30-18h30	Tél : 07 81 51 18 65 Mail : jerome.thiennette@famillesrurales.org Site : http://www.famillesrurales.org/calvados/
	Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé)	Jeunes de 11 à 17 ans	Mercredi : 13h à 19h Samedi de 14h à 18h Vacances : du lundi au vendredi, 9h30-18h	Tél : 09 81 62 66 24 Mail : contact@anacrouses.fr Site : http://caumontjeunes.blogspot.com/
	Villers-Bocage	Jeunes de 13 à 17 ans	Mercredi : 12h-18h30 Samedi : 13h30-18h30 Vacances : du lundi au vendredi, 8h30-18h30	Tél : 07 81 51 18 65 Mail : jerome.thiennette@famillesrurales.org Site : http://www.famillesrurales.org/calvados/

Prévention monoxyde de carbone



Pour se protéger

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Cependant, quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. Il provoque des maux de tête, des envies de vomir et une fatigue intense. Il peut également provoquer des évanouissements et la mort.



En prévention :

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

• n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,



• n'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, brasero) dans le logement,



• les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.



• si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),



• ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,



• utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,



• ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),



• aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.



Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

OUVREZ LES FENÊTRES ET LES PORTES



ARRÊTEZ LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISSON

SORTEZ DE CHEZ VOUS



APPELEZ LES SECOURS :

18 : POMPIERS
15 : SAMU
114 : SECOURS PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (SMS/FAX)
112 : NUMÉRO D'URGENCE DEPUIS UN PORTABLE

ATTENDEZ L'ACCORD DES SECOURS AVANT DE RENTRER CHEZ VOUS.



Associations



AS Villers-Bocage Judo, Jujitsu, Taiso

Une bonne dynamique, une nouvelle ceinture noire, et un nouveau professeur ! Depuis trois mois, petits et grands enchaînent compétitions et démonstrations techniques. Ainsi, pendant que les plus petits vont en découvrant lors d'animations proposées par les clubs alentours, les plus grands s'entraînent dur pour les compétitions et pour décrocher un grade supérieur et même la ceinture noire pour certains. Dans cette même continuité, félicitations à Reynald LEFEVRE qui après un très gros travail fourni, obtient la ceinture noire jujitsu avec les honneurs. Une belle récompense pour Reynald, qui a toujours été très apprécié par son club. De plus, le club est très heureux d'accueillir, le vendredi, son nouveau professeur de judo, Fabrice LEBON, qui va sans nul doute aider ses nouveaux élèves à devenir plus forts. Enfin, le club réserve son lot d'événements en 2019, notamment avec le loto le 9 février à la salle Richard Lenoir de Villers-Bocage, la soirée dansante le 9 mars à la salle des fêtes de Banneville-sur-Ajon, sans oublier le week-end anniversaire des 40 ans du club, les 11 et 12 mai au gymnase de Villers-Bocage qui verra compétitions, démonstrations, remises de ceintures, et plein d'autres surprises. (Sur la photo: à droite Reynald, avec son partenaire Lionel à gauche).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le facebook du club « asvb info judo », ou le site « www.asvbjudo.fr ».

UCIA

L'Union des commerçants et artisans du Pré-Bocage vous a proposé en décembre de très belles animations de Noël qui ont rencontré leur public à Villers-Bocage.

Marché de Noël, manège, photos avec le Père-Noël, maquillage pour les enfants, chorales et Noël musical par l'École de Musique du Pré Bocage, la mascotte Olaf et la reine des neiges avec l'Office de Tourisme, les promenades en calèche, les poneys de Lucie Équitation, la buvette par l'APE de Villers-Bocage ont jalonné l'animation des fêtes de fin d'année. Pour la première fois la parade de Noël a déambulé dans les rues principales le vendredi 14 Décembre avec les échassiers lumineux Elfes de lumière.

La quinzaine commerciale a permis aux clients des commerces et restaurants de Villers-Bocage de participer au tirage au sort des bons d'achat et du voyage offert par les commerçants pour une valeur de plus de 3000 €. Encore plus de 100 gagnants cette année !

La remise des lots et les vœux de l'UCIA ont eu lieu le vendredi 18 janvier au Centre Richard-Lenoir.



Les prochains événements 2019 de l'UCIA PRE BOCAGE :

- Assemblée Générale ouverte à toutes les entreprises du secteur : jeudi 28 février 2019 au siège de l'association, 31 rue de Vire à Aunay-sur-Odon.
 - Samedi 27 et dimanche 28 avril 2019 pour la 5^{ème} édition du Salon de l'habitat au Centre Richard-Lenoir à Villers-Bocage : les inscriptions sont ouvertes à tous les artisans, créateurs, professionnels en lien avec l'habitat, le jardin, la décoration de la maison, en priorité du secteur du Pré-Bocage.
- Contact : Alain FOSSEY, 06 07 82 52 17

Tennis de table



En ce début de saison 2018-2019, nous craignons l'effet coupe du monde de football sur notre effectif. Finalement, il n'a pas été important. Il y a toujours des allées et venues chaque année, mais le nombre de licenciés(les) reste stable. Par ailleurs, nous nous félicitons des portes ouvertes, elles ont amené des jeunes et même de moins jeunes. Nous avons cette saison, comme l'année dernière, cinq équipes en championnat par équipes et de nombreux joueurs en compétition "individuelle". Le tennis de table est ouvert à tous et toute l'année, tant pour la compétition que pour le loisir. Tout le monde est le bienvenu !

Cach'lesVias



Cach'lesVias vous présentent tous ses Meilleurs Vœux pour que 2019 soit une heureuse année. Pour que les traditions continuent de résister au temps, Cach'les Vias a besoin de sang neuf, venez donc faire notre connaissance le vendredi soir dès 20h30, salle polyvalente, et entrez dans notre ronde de danses normandes. Le folklore nous a permis de rencontrer des gens de Bretagne, du Cantal, du Berry, de Paris, d'Allemagne, de Roumanie et ainsi de créer des échanges comme les montrent les photos jointes prises en juin 2018 à Issoudun et Saint Valentin.

Pour entretenir et faire nos costumes et nos coiffes, quelques dames se réunissent pour des journées couture, si cela vous tente venez pousser la porte.

Renseignements : M DUPONT
02 31 77 41 36 ou 06 27 02 87 12

USVB Basket

Toute l'équipe du Pré-Bocage Basket, son président ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019. Après une première partie de saison prometteuse et très satisfaisante, aussi bien pour les catégories de jeunes que pour les seniors, féminines ou masculines, il faudra confirmer ces bons résultats jusqu'à la fin des différents championnats. La fin de saison sera marquée par le début des travaux de réfection du gymnase de Villers-Bocage, très attendu par le club. Le PBB organisera, le dernier week-end de mars, son traditionnel repas dansant : un moment très convivial et apprécié de tous ses licenciés.

Amicale de Villers-Bocage pour le don de sang bénévole

Il est de coutume de remercier les personnes qui se déplacent sur les collectes pour faire don de leur sang et aider les malades à se soigner correctement dans des conditions optimum de sécurité. Bien entendu, l'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de sang Bénévole, à laquelle s'associe l'Établissement Français du Sang, persiste à féliciter tous ces généreux donateurs et les invite à persévérer dans leur acte altruiste, avec l'espoir que leur exemple créera, à l'avenir, des émules prêtes à s'investir pour assurer la continuité, sur notre territoire, d'une association dont le seul but est d'apporter une aide aux autres pour mieux se soigner. En tant que Président de l'Amicale je profite d'ailleurs de cet article pour remercier tous les bénévoles, membres ou pas de l'Amicale, qui, à chaque collecte, assurent le déchargement et le rechargement du matériel médical, la collation après don et qui, dans l'ombre, s'occupent d'une partie de la diffusion de l'information avant et après ces collectes, sans oublier le temps que consacrent ces personnes à l'organisation d'événements pour assurer le bon financement du fonctionnement de l'Amicale. Merci donc à tous ces bénévoles.

Si vous êtes intéressé(e) par la transfusion sanguine et que vous désirez vous rendre utile aux autres, vous pouvez nous rejoindre au sein de notre amicale en contactant :

Marc HEBERT
Tél/fax : 02 31 77 25 01
Téléphone mobile : 06 08 22 58 02
e-mail : hebert.marc@libertysurf.fr



Mr Roger GALLOT
Tél : 02 31 77 21 09

L'Amicale des donneurs de sang de Villers-Bocage vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année 2019.
Le Président de l'Amicale, Marc HEBERT

Dates des collectes de sang à Villers-Bocage en 2019, au Centre RICHARD-LENOIR de 15h30 à 19h30 :

- Mardi 19 février
- Mardi 23 avril
- Jeudi 20 juin
- Mardi 17 septembre
- Mardi 17 décembre



École de musique du Pré-Bocage



L'École de Musique du Pré-Bocage a participé au Marché de Noël à Villers-Bocage : les enfants du jardin et de l'éveil musical le vendredi 14 décembre, les élèves de flûte traversière le vendredi 21 décembre, les élèves des ateliers de musique actuelle le samedi 22 décembre.

L'École de musique organise un concert, chants du monde le samedi 4 mai à 20h30 à la salle des fêtes d'Aunay sur Odon ainsi qu'un stage de musiques assistées par ordinateur du lundi 11 février au mercredi 13 février à l'espace numérique - Maison des services publics, 31 route de Vire à Aunay sur Odon, dont les horaires sont les suivants :

- Lundi de 9h30 à 12h30
- Mardi de 14h à 17h
- Mercredi de 9h30 à 12h30

Pour tout renseignement, veuillez contacter Virginie CLOS, coordinatrice administrative au 02.31.77.24.15.

Mail ecolemusiqueprebocage@orange.fr

Site : <http://ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com>

ALAVE

ATHLETISME :
L'ALAVE, 4^{ème} club de NORMANDIE.

La saison estivale 2017-2018 a été particulièrement bonne. Avec 13 qualifiés pour les championnats de France estivaux, l'ALAVE a montré qu'elle fait toujours partie des meilleurs clubs normands puisque, en Normandie, seulement 3 d'entre eux ont fait mieux, Sotteville, l'EAMH et Rouen, dont les moyens financiers leur permettent de recruter en Afrique et de piller en France des clubs comme l'ALAVE.

Lors de ces championnats de France estivaux, cinq athlètes de l'ALAVE ont atteint les finales : Anaïs COQUELLE (100m haies), Alexia SCRIMALI (marteau), Florian POULARD (marteau), Léa DAL-POZZO (poids), Antonin HALIX (longueur). L'ALAVE a également qualifié deux de ses athlètes aux championnats de France élite : Romain SORNIN et Pierrick MARIE, tous deux au marteau.

Enfin, l'équipe de marteau masculine, entraînée par Roger BASSET, termine à la 4^{ème} place en finale de la Coupe de France des lancers (au plus haut niveau national).

MARCHE NORDIQUE : une quarantaine de participants de tout âge s'adonnent à cette activité de loisirs le dimanche matin et le lundi matin.

LOTO : le traditionnel LOTO de l'ALAVE aura lieu cette année le samedi 13 avril 2019 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay. Ouverture des portes : 18h00. Début du jeu : 20h00. Venez nombreux.

Pour tout renseignement : alave.athle@gmail.com



AUTONOMIE DOMICILE FAMILLE SANTÉ



Nous avons décidé de nous faciliter la vie !

L'ADMR vous accompagne

- Aide et accompagnement des séniors
- Livraison de repas
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants, soutien aux familles...

* article 199 bis des lois de finances, sous réserve de modifications de la législation

Association ADMR de VILLERS-BOCAGE
Place Général de Gaulle • 14310 VILLERS-BOCAGE
Tél : 02 31 77 33 12 • villers.bocage@fedel4.admr.org • www.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de services à la personne SAP/320279987